

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	15
• présents	14
• votants	14
• absents	1
• exclus	0

De la commune d' ESTREUX

0 0 4 / 2 0 2 4

Séance du 18 mars 2024 à 20 heures 00

Date de convocation :  
08 mars 2024

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :  
08 mars 2024

Objet

M. HENNEBERT Maurice

Délibération  
Aménagement Garderie  
Bibliothèque - Proposition  
de Mission AMO

Étaient présents :

Mrs HENNEBERT, MORELLE, CARE, DEGROOTE, DELATTRE, DZIK  
MARCAILLE, MIELCZAREK

Mmes THEOLAT, DEGARDIN, DI MUZIO, HEGO, MARATIER, VALOIS

Absent Excusé :

M. Michel GEORGES

Secrétaire de séance :

M. MIELCZAREK Maxime

La commune d' Estreux souhaite aménager un nouvel espace "Garderie  
Bibliothèque" situé Rue Jean Jaurès 59 990 Estreux

Afin de mener à bien cette opération, la commune d' Estreux envisage  
de missionner un Assistant au Maître d'Ouvrage (AMO) pour réaliser la  
phase études et consultation ainsi que le suivi du marché de conception  
- Réalisation concernant les travaux de construction

Le montant de cette prestation est estimé à 5 460,00 € TTC.

Cette consultation sera passée en procédure d'appel d'offres ouvert en  
application des articles 66, 67 et 68 du décret relatif aux Marché Publics  
et selon l'article 25-1-1 du code des marchés publics.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le principe de réalisation de cette opération

ADOPTE PAR 12 voix "POUR"

Abstention par 2 voix

- d'autoriser Monsieur Le Maire, Monsieur Maurice HENNEBERT, ou en  
cas d'empêchement Madame Josée THEOLAT, 1 ère Adjointe, à lancer

la consultation des marchés d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage selon la procédure d'appel d'offres.

- d' autoriser Monsieur Le Maire, Monsieur Maurice HENNEBERT, ou en cas d'empêchement Madame Josée THEOLAT, 1 ère Adjointe, à signer les différents documents et marchés à intervenir.

- d'imputer les dépenses à la sous fonction correspondante

ADOPTE

POUR EXTRAIT CONFORME

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture DE  
VALENCIENNES le .

Publié ou notifié le .

Fait à ESTREUX, le 19 mars 2024

Le Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. HENNEBERT', written over a large, faint circular stamp or watermark.